

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS**

Date 19.11.2025  
Lieu Salle de conférence, STEP, 3286 Montilier  
Début 19h40 Fin 20h05

Délégués présents	Total des voix : 29 voix Majorité simple : 15 voix Schick Michael, Mont-Vully (commission financière) Senti Julia, Morat Werndli Eddy, Courgevoux
Comité	Wüthrich Barbara, Greng Fankhauser Peter, Meyriez Kohler Daniel, Münchenwiler
Employés STEP	Freiburghaus Peter, Meyriez Huser Heinz, Cordast Kaltenrieder Markus, Chiètres Streit Christoph, Mühlenberg Tschachtli Andreas, Chiètres
Caissier	Kummer Christof, Fiduciaire Le Lac
Excusés	Baeriswyl Gerda, commission financière, Morat Colopi Carlo, comité, Morat Conca Daniel, délégué, Meyriez Erhart Ralph, comité, Mont-Vully Hediger Markus, comité, Greng Lobsiger Andreas, délégué et commission financière, Montilier Mauron Thierry, comité, Courgevoux Schneider Schüttel Ursula, présidente de la STEP Seeland Sud Weisskopf Patrick, comité, Montilier Wieland Christoph, préfet du district du Lac
Non présent	Winkelmann Ulrich, délégué, Münchenwiler
Présidence	Hug Markus, président, Montilier
Procès-verbal	Sommer Silvia, secrétaire, Morat
Presse	non présente

Le président Markus Hug souhaite la bienvenue aux participants de l'assemblée des délégués.

Les documents relatifs à l'assemblée des délégués ont été envoyés dans les délais, le 30.10.2025, par e-mail.

Aucune objection n'étant formulée à la convocation et à l'ordre du jour, l'assemblée peut valablement délibérer.

Daniel Kohler, Münchenwiler, est proposé comme scrutateur de l'assemblée. Les délégués sont d'accord avec cette désignation.

**ORDRE DU JOUR**

**1) Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 28 mai 2025 – Approbation**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

**2) Budget 2026**

Les délégués se sont vu adresser le « budget 2026 - comptes de fonctionnement et d'investissement » (version du 19.11.2025), le commentaire correspondant (daté du 10.10.2025) ainsi que le rapport de la commission des finances (daté du 06.10.2025) avec la convocation à l'assemblée des délégués.

Christof Kummer présente le budget 2026 en s'appuyant sur le commentaire écrit.

## **2.1 Comptes de fonctionnement**

Le total des charges et revenus pour l'année 2026 s'élève à CHF 2'374'120.--, un montant supérieur à celui des années précédentes ; toutefois, le compte budgétaire des contributions communales est déterminant. Ce dernier se monte à CHF 1'741'170.-- pour le budget 2026, ce qui ne représente qu'une légère augmentation des coûts (budget 2025 : CHF 1'695'700.-- / boucllement des comptes 2024 : CHF 1'694'735.--).

Le commentaire écrit détaille chaque compte présentant des écarts significatifs, assurant ainsi la transparence requise à l'intention de l'assemblée des délégués.

Dans son rapport, la commission financière recommande aux délégués l'approbation des comptes de fonctionnement.

Il n'y a pas de questions à répondre.

## **2.2 Comptes d'investissement**

Le budget d'investissement 2026 comprend le compte 7200.5032.02 - Inspection du réseau de l'association / assainissement des canalisations (total : CHF 250'000.--). Il s'agit de l'assainissement des canalisations sur la base de l'évaluation des inspections par caméra réalisées au cours de l'exercice actuel.

Selon son rapport, la commission financière a examiné l'investissement et recommande aux délégués de l'approuver.

Aucune question n'est posée sur les investissements.

## **2.3 Rapport de la commission financière**

Dans son rapport du 06.10.2025, la commission financière propose aux délégués d'adopter le budget 2026 (budget des comptes de fonctionnement et d'investissement).

Le président explique que, sur indication de la commission financière, le commentaire relatif au budget a fait l'objet de précisions pour certains comptes.

Michael Schick, membre de la commission financière et délégué de la commune de Mont-Vully, indique que la commission financière n'a aucun complément à apporter au rapport. Il exprime sa gratitude pour la collaboration toujours agréable.

Markus Hug exprime également ses remerciements pour la collaboration constructive avec la commission des finances.

## **2.4 Approbation des budgets des comptes de fonctionnement et d'investissement**

Markus Hug procède aux votes.

### **Vote sur le budget 2026 – Comptes de fonctionnement**

Les délégués approuvent à l'unanimité le budget 2026 des comptes de fonctionnement, qui présente un total de charges / revenus de CHF 2'374'120.--.

### **Vote sur le budget 2026 – Investissements**

Les délégués approuvent à l'unanimité le poste d'investissement 7200.5032.02 - Inspection du réseau de l'association / Assainissement des canalisations - pour un montant total de CHF 250'000.--.

## **3) Plan financier 2026-2027**

Les délégués ont reçu le plan financier 2026-2027 (version du 18.09.2025).

Le président explique que le plan financier ne couvre désormais que l'exercice 2027, la fusion avec la STEP Seeland Sud et la dissolution de l'association de la STEP de la région de Morat auront lieu par la suite.

Concernant les comptes de fonctionnement du plan financier, la remarque suivante est formulée :

L'association STEP Seeland Sud nommera une direction de projet au cours de l'année 2026 dans le cadre de la mise en place de son organisation. L'association ne disposant

pas encore de service d'administration du personnel, cette tâche sera assumée par l'association STEP de la région de Morat. Les coûts seront intégralement facturés à la STEP Seeland Sud ; par conséquent, la STEP de la région de Morat n'aura aucune charge à supporter. Ces dépenses devront encore être approuvées lors de l'assemblée des délégués de la STEP Seeland Sud.

Aucune question n'est posée concernant le plan financier des comptes de fonctionnement.

Quant aux investissements du plan financier, les remarques suivantes sont formulées :  
Il n'est pas encore établi si le crédit d'étude pour la station de pompage de Mont-Vully (total : CHF 80'000.--) sera nécessaire, l'échéance pour l'assainissement et l'extension de la station de pompage n'étant pas définie.

Les assainissements des canalisations (total : CHF 140'000.--) doivent être réalisés avant la fusion afin que l'association STEP Seeland Sud puisse reprendre le réseau selon l'état défini.

À la demande d'Eddy Werndli, délégué de la commune de Courgevaux, il est précisé que la fusion est prévue pour 2028.

La presse a récemment annoncé que les étapes de construction de la STEP Seeland Sud avaient été optimisées et que le projet de construction pourrait être achevé plus tôt que prévu. Le processus de dissolution de l'association représentera une charge de travail importante, pour laquelle la direction du projet de la STEP Seeland Sud apportera son soutien.

Barbara Wüthrich, déléguée de la commune de Greng, s'enquiert des tâches incombant à la direction de projet de la STEP Seeland Sud.

Markus Hug précise que celle-ci soutiendra le processus de fusion, tout en planifiant et mettant en œuvre la structure d'organisation de la STEP Seeland Sud. À terme, ce poste pourrait évoluer vers une fonction de direction générale. L'objectif futur est que l'intégralité de l'administration soit internalisée par la STEP Seeland Sud, celle-ci étant, à l'heure actuelle, partiellement gérée de manière externe. De manière générale, on constate que les exigences administratives imposées au service public ne cessent d'augmenter. Comme indiqué précédemment, le budget devra toutefois être approuvé par l'assemblée des délégués de l'association STEP Seeland Sud avant toute mise en œuvre.

Plus aucune question n'étant soulevée, les délégués prennent acte du plan financier 2026-2027.

#### **4) Orientations**

##### **4.1 Déménagement dans le bâtiment administratif de la STEP Seeland Sud (ancien bâtiment Cibolini)**

Le déménagement est prévu pour 2026. L'association STEP Seeland Sud est actuellement en négociation avec la société Cibolini SA concernant l'échéance précise.

##### **4.2. Changement d'alimentation électrique**

Heinz Huser informe que la ligne électrique existante a été commutée hier. Actuellement, l'électricité nécessaire au fonctionnement de la STEP est fournie par la station transformatrice provisoire de chantier de la STEP Seeland Sud. L'opération d'hier peut être assimilée à une simulation de blackout, ce qui signifie que les générateurs de secours ont pu être utilisés. Tout a bien fonctionné et l'exploitation de la STEP a pu être maintenue. À l'exception d'une pompe, rien n'a été endommagé lors du changement d'alimentation.

Le changement d'approvisionnement en électricité entraînera une baisse des coûts ; l'électricité, qui était jusqu'à présent achetée sur le marché libre, était onéreuse (ce contrat arrive à échéance fin 2025). La solution provisoire actuelle restera en place pendant environ trois mois. Par la suite, de nouvelles stations transformatrices seront installées, ce qui devrait permettre de réduire encore davantage les coûts.

En ce qui concerne le déménagement dans le bâtiment administratif de la STEP Seeland Sud, il est précisé que l'intégralité du mobilier et des équipements du bâtiment d'exploitation de la STEP de la région de Morat sera transférée. Cela comprend, outre l'administration, le laboratoire et l'atelier. Ce changement s'explique par l'optimisation du calendrier des travaux du projet de la STEP : les phases de construction 2 et 3 seront désormais réalisées en parallèle. En conséquence, l'exploitation de la digestion sera arrêtée en avril

2026 afin de permettre la rénovation de tous les bâtiments existants. Parallèlement, la construction des autres parties des installations de la STEP Seeland Sud se poursuivra.

Julia Senti, déléguée de la commune de Morat, demande si la pompe tombée en panne pendant le changement d'électricité entraînera des coûts supplémentaires.

Heinz Huser explique que la pompe ne sera pas remplacée et qu'aucun coût supplémentaire ne sera donc généré. Une solution a pu être trouvée à l'aide d'une pompe mobile.

## **5) Divers**

### **5.1. Actualisation de la clé de répartition des coûts**

La clé de répartition des coûts de la STEP de la région de Morat sera actualisée au cours de l'année 2026. Les documents relatifs à la collecte des données devraient être transmis aux communes membres de l'association en janvier 2026.

La parole n'étant plus demandée, Markus Hug clôt l'assemblée des délégués à 20h05. Il invite toutes les personnes présentes à l'apéro offert par l'association de la STEP.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR  
L'ÉPURATION DES EAUX USÉES  
DE LA RÉGION DE MORAT

Le Président

Markus Hug

La Secrétaire

Silvia Sommer